



LA BARBELOTTE

Association du Personnel
de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

7, place de la Madeleine - 76172 Rouen Cedex 1
Tél : 02.32.10.71.29
Association Loi 1901 – Siret : 502 201 262 00016

Rouen, le 16 novembre 2015

Monsieur Roland BRETON
Bureau de l'action sociale
182 rue Saint Honoré
75033 PARIS Cedex1

Affaire suivie par Patricia FLEURY

Monsieur,

Nous sollicitons, pour l'année 2016, une subvention plus importante que pour les années précédentes. Le présent courrier en explique les raisons.

A/ La fusion des régions Haute et Basse-Normandie

- 1) La DRAC Haute-Normandie versait une subvention de 650 € depuis plusieurs années afin de participer à la cohésion du personnel et à la vie associative de la Barbelotte.
- 2) D'autre part, la DRAC Haute-Normandie prenait en charge l'activité « Noël » et dépensait approximativement 2200€. La Barbelotte gère, quant à elle, l'organisation de l'activité « Noël ».

En conséquence, ce sont donc 2850 € d'aide et de participation financière de la DRAC Haute-Normandie que nous allons voir disparaître au 01/01/2016. Par conséquent, et afin de maintenir un niveau de prestations équivalent à nos adhérents, nous sollicitons la compensation de cette perte par une hausse de notre subvention 2016.

B/ Facteurs externes

- 1) La fermeture du cinéma UGC CINE CITÉ basé à Rouen impacte notre trésorerie. En effet, les places que nous achetions à l'unité à 4,55€ auprès d'eux valent pratiquement le double aux Cinémas Pathé/Gaumont soit 8,10€. La billetterie représente une part considérable (entre 2050€ et 2700€, d'une année à l'autre) des activités de l'Association. Nous ne pouvons concevoir d'abandonner cette activité qui mobilise la majeure partie de nos adhérents, de toutes catégories confondues. Nous sollicitons donc une hausse de notre dotation afin de limiter l'impact de la fermeture de notre cinéma partenaire et de continuer à proposer des tickets de cinéma à des tarifs attractifs.

- 2) De plus, les adhérents désirent ardemment effectuer de nouvelles découvertes hors de la région normande. Ils souhaitent que l'Association projette des sorties orientées sur l'hexagone et vers nos pays frontaliers. Les demandes se sont accrues depuis deux ans et nous aimerions les satisfaire.
- 3) Le renouvellement du bureau, les modifications du règlement intérieur, de la tarification de l'adhésion et des statuts ont permis cette année à l'Association de s'ouvrir à d'autres collègues et à de nouvelles idées d'activités.
- 4) Afin que les décharges horaires soient compatibles entre le temps réellement consacré à l'Association et le temps de travail effectif, nous projetons de nous équiper du matériel informatique nécessaire pour nous délocaliser de nos bureaux.

Pour chacun d'entre nous, tout cela est nouveau et nous tentons de maintenir et surtout développer La Barbelotte. Le bénévolat et l'engagement des membres du bureau ont apporté cette année une nouvelle base pour développer ces idées qui s'adresseront à l'ensemble des adhérents.

Vous trouverez en pièces jointes les documents suivants :

- La présentation de l'association,
- Le récapitulatif du projet de budget 2016,
- La composition actuelle du bureau,
- La composition actuelle du conseil d'administration,
- Le procès-verbal de la dernière assemblée générale tenue en 2015,
- Les tableaux budgétaires et d'activités,
- Un relevé d'identité bancaire,
- Les statuts de l'association.

Nous espérons que cette présente demande pourra aboutir et recevoir un avis favorable de votre part.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Myriam HILMI



Présidente de l'Association
La Barbelotte